

Société : habitA+

Votre question :

L'association Habita+ est une association qui regroupe l'ensemble des organisations professionnelles d'installateurs (CAPEB, FFB-UNCP, FFB-UECF), le syndicat des sociétés de SAV (SYNASAV), le distributeur de Gaz GRDF et les fournisseurs de gaz naturel et de gaz propane. Elle gère l'appellation des Professionnels du Gaz et garantit la sécurité des installations intérieures gaz via le mécanisme des certificats de conformité et du dispositif qualité reconnu par arrêté ministériel du 1er décembre 2014. Habita+ gère aujourd'hui de l'ordre :

- de 16 000 installateurs PG ;
- 275 000 certificats de conformité par an.

En réponse à la question 1, l'association Habita+ souhaite souligner la très forte implication de GRDF dans le Dispositif Qualité. Ses représentants ont été impliqués aussi bien au niveau des instances nationales que régionales et accompagnent les actions mises en œuvre sur tout le territoire. GRDF est présent sur la question de la sécurité des installations gaz et permet de consolider le nombre de clients qui choisissent de se raccorder au réseau. GRDF a également été très actif pour l'obtention de l'appellation transitoire RGE des installateurs PG. GRDF a fortement contribué aux campagnes de communication sur les atouts des solutions condensation gaz mises en œuvre par des professionnels PG. Habita+ est donc très favorable à ce que GRDF ait les moyens de poursuivre le même niveau d'engagement dans le futur.

En réponse à la question 10, l'association Habita+ ne dispose pas d'une connaissance suffisante du dossier pour apporter une réponse précise à la question posée sur l'incitation. Si le principe d'une incitation aux résultats semble sain, la valeur annoncée dans le dossier surprend par son ampleur. En effet, les résultats de raccordement de nouveaux clients au réseau gaz dépendront bien sûr de l'action de GRDF mais seront aussi fortement tributaires du marché et de la situation économique. Cette incitation peut pénaliser GRDF, déjà fortement impacté par les clients potentiels non-raccordés, et ainsi indirectement la filière gaz et l'association Habita+.

En réponse à la question 32, L'association Habita+ considère comme extrêmement importante la question de l'évacuation des produits de combustion qui représente 20 % des anomalies constatées lors de l'année écoulée. L'évacuation des produits de combustion des chaudières à condensation et les travaux de R&D et d'expérimentations nécessaires pour traiter cette problématique nouvelle sont donc des éléments essentiels de la pérennisation des excellents résultats de la filière en termes de qualité et de sécurité. Cette question nouvelle, introduite par les dispositifs réglementaires européens doit être travaillée sur le terrain et GRDF est l'acteur légitime pour entraîner toute la filière gaz sur ce sujet. Cette question est essentielle pour Habita+ puisqu'elle touche directement à la sécurité des installations gaz. Ainsi, Habita+ souhaite que GRDF dispose de moyens supplémentaires, nécessaires pour la traiter.